

**Maître de l'ouvrage**

République et Canton de Neuchâtel,  
Département des Finances et des Affaires Sociales,  
Service de l'Intendance des Bâtiments,  
Le Château,  
2001 Neuchâtel.  
Philippe Donner,  
architecte cantonal.

**Architectes**

Laurent Faessler et Inés Werner,  
Architectes EPFL-SIA,  
rue Ancienne-Douane 2,  
1003 Lausanne.

**Ingénieur civil**

Andres Stamm  
Ingénieurs Civils SA,  
rue des Musées 26,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

**Bureaux techniques**

Chauffage/Ventilation:  
Planair,  
Crêt 108a,  
2314 La Sagne/NE.

**Sanitaire:**

Laurent Geiser,  
rue du Pont 31,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

**Electricité:**

Projelectro SA,  
rue Temple-Allemand 111,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

**Entreprise générale**

Zschokke Entreprise Générale SA,  
route des Falaises 7,  
2007 Neuchâtel.

**Coordonnées**

Rue Docteur Coullery 5,  
2301 La Chaux-de-Fonds.

**Concours** 1989**Commande d'avant-projets** 1993**Conception** 1995**Réalisation** 1996 - 1997**Photos**

*Potentialités géométriques du site optimisées, complémentarités avec l'existant et adaptation à un environnement construit très différencié: l'immeuble répond à de nombreuses exigences architecturales, urbanistiques et fonctionnelles.*

1 Façade d'entrée

2 Espace intérieur du hall

3 Entrée et réception

4 Bureau d'angle

**SITUATION**

**Mixité urbaine caractérisée.** La parcelle d'implantation, retenue pour cet édifice administratif cantonal, est située à proximité du principal axe urbain chaux-de-fonnier, l'avenue Léopold Robert. Proche également du très moderne complexe Espacité, du Théâtre et de la Banque cantonale, le nouveau bâtiment s'insè-

re dans un environnement construit parfaitement référencé. Celui-ci forme un tissu relativement dense, à l'intérieur duquel l'édifice occupe une position d'angle, s'ouvrant sur deux rues adjacentes. Les limites du terrain révèlent un alignement non-orthogonal et permettent de réserver un espace piéton devant la façade nord du Conservatoire de musique, dans l'alignement du cheminement créé lors de l'aménagement d'Espacité.





3



4

## PROGRAMME

**Décentralisation de l'administration cantonale des contributions.** Le développement du programme de la construction s'inscrit dans la réorganisation de l'administration cantonale neuchâteloise, laquelle comprend un volet de décentralisation.

Ainsi, le bâtiment, dévolu au service des contributions, se décompose en deux niveaux de services en sous-sol, un rez-de-chaussée et cinq niveaux de bureaux, plus un attique.

Le niveau -2 est partiellement excavé afin de minimiser l'emprise des terrassements sur les rues adjacentes. Il contient les locaux techniques ainsi que l'abri PC de 46 places. L'emprise au sol du niveau -1 correspond à la totalité de la parcelle; cette disposition permet de réaliser un garage souterrain d'une vingtaine de places avec accès, à travers le parking voisin, par un tunnel.

Le niveau 0 est constitué partiellement d'un rez-de-chaussée s'ouvrant sur la nouvelle place piétonne entre le Conservatoire et le nouveau bâtiment; il accueille l'entrée principale, le secrétariat et les locaux de classement. La partie semi-enterrée au nord de la parcelle est réservée aux archives.

Les niveaux 1 à 5 sont identiques; ils accueillent le programme des bureaux du service des contributions.

L'attique comprend la cafétéria et sa terrasse en ouest, la salle de conférence en est, et quelques bureaux au nord.

## PROJET

**Structures des volumes et géométrie des espaces: une hiérarchie claire.** Le projet, issu du concours d'architecture jugé en 1989, propose plusieurs idées-forces, qui sont:

- Expression formelle différenciée des fonctions du programme.
- Reconnaissance de la géométrie du parcellaire existant.
- Traitement différencié des façades reconnaissant les vis-à-vis comme éléments de référence.
- Prise en compte de la toiture en tant que "cinquième façade" visible depuis le belvédère d'Espacité.
- Aménagement modulaire et évolutif des espaces de travail.
- Création d'un espace public d'entrée extérieur, sur le prolongement du parcours piéton d'Espacité.

Pratiquement, ces principes se développent comme suit:

**Les plates-formes de bureaux**, à structure ponctuelle, sont composées de deux ailes égales; elles sont couronnées par un attique en retrait de la façade principale. Sur la façade métallique vitrée, le jeu des trames est modulé par des lames brise-soleil verticales. Les pignons présentent des faces pleines, recouvertes de pierre jaune, référence contemporaine aux façades du Conservatoire. La toiture, réalisée en zinc-titane reprend la trame structurelle principale.

**Le volume de service** est traité comme un monolithe de béton brut qui fait contre-poids au parking en élévation voisin; sa toiture plate accueille la terrasse extérieure de la cafétéria.

**L'espace central** de lumière s'ouvre sur le conservatoire et crée ainsi, depuis les coursives des plates-formes et des services, un lien de référence permanent avec l'extérieur, tandis que la façade de verre, dans laquelle se reflète le Conservatoire, rend perceptible l'espace vide sur plusieurs niveaux, et en accentue le rôle d'accueil et d'entrée.

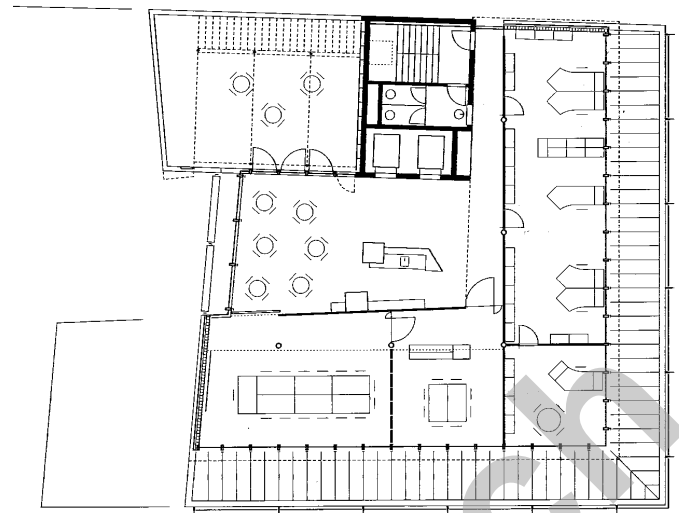
Le principe d'organisation des bureaux propose la mise à disposition d'une plate-forme de 250 m<sup>2</sup> dont l'espace de distribution est prédéfini et sur laquelle sont librement aménagées les différentes cloisons.

La trame principale de 1.20 m sur une profondeur de 6 m est complétée par une trame de rangements de 60 cm.

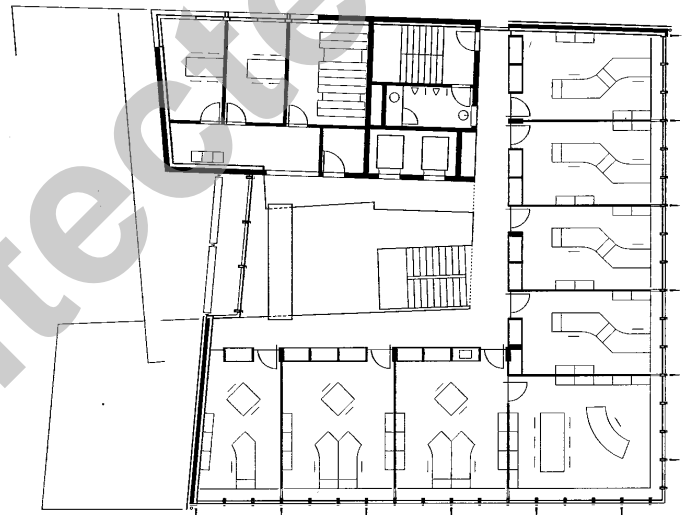
Le module de base est composé de trois unités, soit environ 23 m<sup>2</sup> y compris les espaces de rangements ou armoires.

L'orientation des bureaux exclusivement N.-E. et N.-O. garantit une excellente luminosité, l'absence d'éblouissement pour les travaux sur écrans informatique ainsi qu'un plus grand confort thermique d'été.

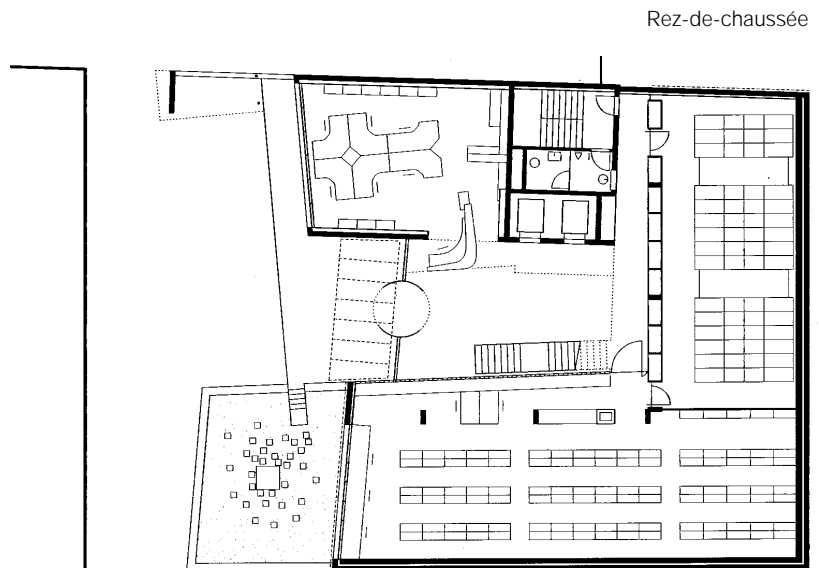
L'escalier principal, conçu comme élément aérien libéré du sol, s'accroche en périphérie des coursives et figure un élément dynamique du hall central. Suspendus aux coursives ouest, les panneaux en verre acrylique, gravés et teintés, réalisés par Catherine Bolle, en accentuent la verticalité.



Attique



Etage type



Rez-de-chaussée

#### Caractéristiques générales

Surfaces nettes:	3'112 m <sup>2</sup>
Surface brute de plancher:	3'451 m <sup>2</sup>
Volume SIA:	11'271 m <sup>3</sup>
Nombre étages sur rez+attique:	6
Nombre de niveaux souterrains:	2

